

Virus au Luxembourg : pas de nouvelles mesures, malgré la remontée de courbe

Auteur : Hubert Gamelon Mis à jour le 17/10/20 20:50 | Publié le 17/10/20 19:38



Pour le Premier ministre luxembourgeois, il n'y a pas de raison de donner un nouveau tour de clef sur les libertés individuelles malgré l'augmentation des cas de Covid (Photo : DR).

Un conseil de gouvernement extraordinaire se tenait ce samedi, face à la remontée de la courbe des contaminations au Grand-Duché. Contre toute attente, alors que le pays connaît des situations comparables avec les pays voisins, aucune nouvelle mesure forte de type « couvre-feu » n'est prise.

« L'évolution des nouvelles infections est en hausse, c'est une nouvelle évolution très sérieuse que nous considérons », a expliqué Xavier Bettel. « En résumé, il y a eu trois fois plus de nouvelles infections qu'il y a un mois. C'est le cas partout en Europe », a précisé Xavier Bettel. « Nous savions qu'en automne il y avait un risque d'augmentation. Il en est de même dans les pays voisins, même si la situation est plus réconfortante au Luxembourg. » Le Premier ministre a expliqué que le taux d'occupation des hôpitaux est faible et stable pour le moment. « Or, dès le départ, la prise de nouvelles mesures de restriction était liée à différents critères, pas seulement les nouvelles infections ». La ministre de la Santé Paulette Lénert a elle aussi insisté sur le taux d'occupation des lits dans les hôpitaux, « contrairement aux pays voisins, qui sont déjà dans l'obligation de réduire leur activité hospitalière par rapport à l'occupation des lits ».

Le gouvernement prend donc l'orientation suivante :

- Promouvoir le télétravail « partout où c'est possible ».
- Pas de nouvelles mesures concernant l'Horeca ou dans les autres secteurs très ouverts sur le public, contrairement à la France (couvre-feu), ou la Belgique (fermeture pour un mois).

- Ne pas décréter de nouvelles restrictions

Un accent sur le relâchement dans le privé

Xavier Bettel insiste toutefois encore sur les gestes barrières dans le domaine privé. « Il faut responsabiliser tout le monde, surtout par rapport aux personnes vulnérables ». Pour le Premier ministre, les règles sont d'avantages respectées dans les commerces et les restaurants par exemple.

Xavier Bettel a rappelé qu'il ne faut pas regarder que les mesures prises proches de chez nous. Il a cité un voyage récent en Lettonie, « où ils viennent de décréter le port du masque obligatoire dans les transports publics que depuis une semaine », refusant, entre les lignes, que le Luxembourg soit taxé de laxiste.

« Les prochains jours, le nombre de contamination ne va pas diminuer », a lancé le Premier ministre, précisant que les premiers effets d'un sérieux retrouvé dans la sphère privée se feront ressentir qu'après un moment.

Pour rappel, la plupart des métropoles ont pris des nouvelles mesures, comme à Londres (restrictions des contacts en privé) ou à Berlin (couvre-feu dans les bars). Plus près de chez nous, en Moselle française, Les bars et restaurants peuvent rester ouverts mais avec un nouveau protocole : six personnes maximum par table, et un registre de clientèle avec les coordonnées des personnes.

Hubert Gamelon

Quel taux d'incidence par rapport aux voisins ?

Le taux d'incidence se mesure sur une semaine. Il est souvent retenu comme l'outil le plus pertinent pour mesurer la propagation du virus.

Le Luxembourg est à 128 cas pour 100 000 habitants sur le dernier relevé hebdomadaire communiqué (5 au 11 octobre).

Le Grand-Est français est à 114 cas pour 100 000 habitants, avec un pic à 142 cas pour 100 000 habitants en Meurthe-et-Moselle (7 au 13 octobre).

La province du Luxembourg belge est à 180 cas pour 100 000 habitants (10 au 17 octobre)